SKI-CLUB LES DIABLERETS
Secteur Alpin

Case postale 195 • CH-1865 Les Diablerets
secretariat@skiclubdiablerets.ch • www.skiclubdiablerets.ch

Conditions générales

Saison 2026-2027

I AGE D'ADMISSION

- Groupe Loisir : 2011 - 2019
- Groupe Compétition : 2011 - 2019
- Mini-Diablotins : 2020 - 2022
- Juniors : 2006 - 2010

II CONDITIONS D'ADMISSION

- Réussir les différentes journées tests d'avant saison (niveau de ski)
- Qu'un ou les deux parents soient membres du Ski-Club Les Diablerets
- Priorité est donnée aux enfants des Ormonts

III COTISATIONS ET PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENTRAINEMENT

Cotisations	Membre individuel
Parents	75.-
Juniors	50.-
Enfants	0.-

Frais d'entraînement	Enfant
Groupe Loisir	400.-
Groupe Compétition	450.-
Minis Diablotins	150.-
Juniors	200.-

Les cotisations sont dues **31 jours après réception de la facture** au plus tard. A défaut de paiement, l'enfant ne pourra pas participer aux entraînements.

Aucune inscription pour une nouvelle saison ne sera acceptée en cas de retard de paiement de la saison précédente (frais d'entraînement, cotisations, habits, etc…)

Case postale 195 • CH-1865 Les Diablerets
secretariat@skiclubdiablerets.ch • www.skiclubdiablerets.ch

Le ski-club se réserve également le droit de refuser des enfants dont les familles n'auraient pas participé à la vie du club en tant que bénévole l'année précédente.

Les entraîneurs étant engagés sur la saison, aucun remboursement de cotisation, total ou partiel, n'est possible. Pas même en cas de blessure ou d'absence prolongée.

Chaque membre du ski-club Les Diablerets est automatiquement membre de Swiss-Ski. Les cotisations Swiss-Ski sont comprises dans la cotisation au SCD et ne sont pas déductibles.

Si vous ne réinscrivez pas votre enfant pour un groupe d'entraînement l'année suivante vous restez membre du club et votre cotisation et due. Si vous souhaitez démissionner nous attendons de votre part un courrier le stipulant, ceci avant le 1er septembre de la nouvelle saison.

IV ENTRAINEMENTS

Selon les groupes, il y a des entraînements obligatoires, d'autres facultatifs et certains sont maintenant seulement sur inscriptions. Ceci est nécessaire pour mieux anticiper le nombre de participants réels et pouvoir s'organiser. Plus d'infos sur le formulaire d'information.

V ABONNEMENTS DE SKI

Les abonnements (Magic Pass) sur le domaine Diablerets + Glacier 3000, ou lors des entraînements ou compétitions hors station sont à la charge des membres selon les tarifs en vigueur.

VI ASSURANCES

Tous les enfants doivent être assurés contre les accidents. Le ski-club décline toute responsabilité vis-à-vis des enfants ou des tiers en cas d'accident.

VII COURSES

L'encadrement sur les courses débute et se termine sur le lieu de la course. Les déplacements s'effectuent sous la responsabilité des parents.

Les frais d'inscription aux courses inscrites au planning du groupe compétition sont pris en charge par le ski-club Les Diablerets (à l'exception du Grand Prix Migros et de l'Erika Hess Open).

Les frais d'abonnement (coureurs et accompagnants) sont à charge des parents.

VIII CAMPS D'AVANT SAISON ET CONDITION PHYSIQUE

Case postale 195 • CH-1865 Les Diablerets
secretariat@skiclubdiablerets.ch • www.skiclubdiablerets.ch

Des camps d'entraînement d'avant-saison facultatifs et sur inscription sont organisés pour le groupe compétition. Une participation aux frais est perçue auprès des participants avant le début de chaque entraînement ou camp.
Des entraînements de condition physique ont lieu le lundi ou/et jeudi soir, suivant la saison, pour tous les enfants compétiteurs des différents sports de neige du club. Renseignements auprès des entraîneurs.

IX LICENCES

Tous les jeunes prenant part à des compétitions Swiss-Ski (U12, U14, U16, U18) doivent être en possession d'une licence.

Les licences sont à charge des parents et sont commandées exclusivement par le club. Merci aux nouveaux compétiteurs de remplir une demande de licence **avant le 10 novembre**.

X BENEVOLAT

Le ski-club organise et participe à de nombreuses manifestations. Ceci n'est possible que grâce à une contribution active et volontaire de ses membres. Pour que notre ski-club puisse continuer à croître et organiser de grandes compétitions, il est exigé une participation minimum de 3 jours de bénévolat par famille d'enfant participant aux différents groupes d'entraînement. Ce bénévolat peut être décliné sous différentes formes et à différentes périodes suivant les situations personnelles des parents. Une compensation financière est aussi possible pour le groupe loisir.
Les enfants dont les parents ne participeront pas volontairement à la vie du club pourraient être exclus des groupes d'entraînement.

XI PARTICIPATIONS AUX COMPETITIONS

Une inscription à un groupe d'entraînement du ski-club implique une volonté et obligation de participer à quelques compétitions durant l'hiver. Les jeunes qui n'ont aucune intention de prendre part aux courses telles que définies dans le formulaire d'information devraient plutôt s'inscrire dans les programmes des écoles de ski des Diablerets.

XII CONDITIONS GENERALES

Le Ski-Club se réserve le droit d'adapter en tout temps les conditions générales et leurs annexes.
Celles-ci peuvent être téléchargées sur le site du ski-club www.skiclubdiablerets.ch. Seule cette version fait foi.

SKI-CLUB LES DIABLERETS
Secteur Alpin

Case postale 195 • CH-1865 Les Diablerets
secretariat@skiclubdiablerets.ch • www.skiclubdiablerets.ch

Nous nous réjouissons de vous compter parmi les nôtres et vous souhaitons d'ores et déjà une belle saison de ski.

Les Diablerets, le 1er septembre 2026

Philippe Grobéty, Président Cathy Borghi, Vice-Présidente Anatole Schlaubitz, Chef alpin

Lu et approuvé le _____ 2026

Nom :
Prénom :

Signature parents :

Signature enfant :

A retourner au bureau des membres Alexandra Wartner : membres@skiclubdiablerets.ch